

L'ÉTÉ DE LA BIODIVERSITÉ. Se mobiliser pour l'environnement en Bourgogne.

Le Conservatoire : agir pour entretenir, protéger, connaître

Organisme dédié à la protection de la nature, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (CENB) agit dans toute la région.

Les Conservatoires d'espaces naturels sont des associations à but non lucratif. Par une approche concertée et un ancrage territorial, ils contribuent à préserver, depuis trente ans pour certains, notre patrimoine naturel et paysager.

Regroupés en une fédération nationale, les trente Conservatoires de métropole et d'outre-mer interviennent sur plus de 2 250 sites, au moyen notamment de la maîtrise foncière et d'usage.

Les trente Conservatoires de métropole et d'outre-mer interviennent actuellement sur plus de 2 250 sites

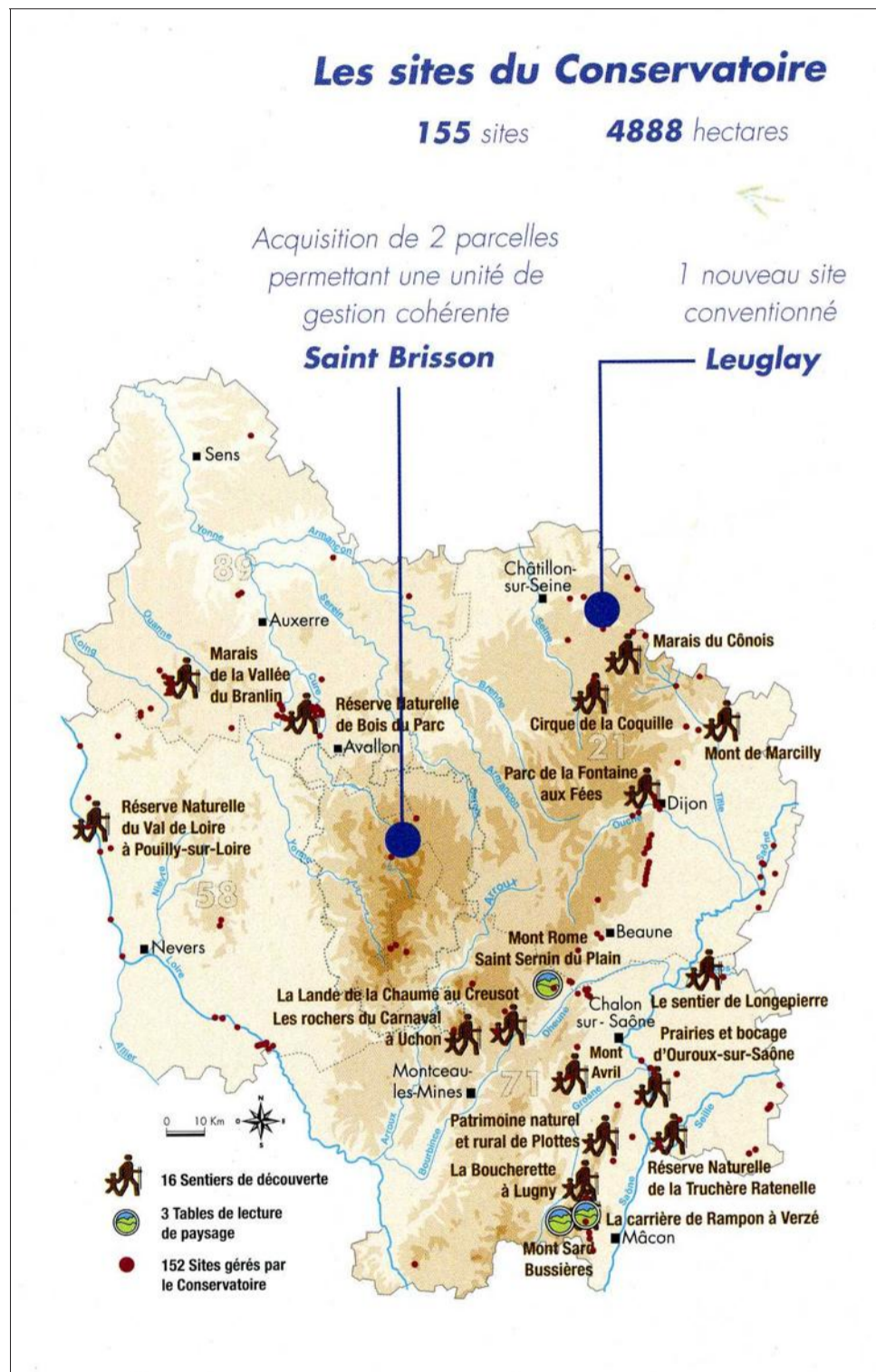
En amont des interventions sur un site, le Conservatoire réalise un plan de gestion, destiné à connaître le terrain pour définir un programme d'actions.

Une part de la surface en gestion ne nécessite pas forcément d'intervention. Les milieux sont alors laissés à leur évolution naturelle. Mais dans une majorité de cas, il est nécessaire d'intervenir, le plus souvent pour conserver les milieux ouverts et les espèces qui y sont inféodées.

Des sites équipés pour la découverte

Des partenariats agricoles concernent actuellement plus de soixante sites et quarante-quatre agriculteurs. Ils prennent le plus souvent la forme d'un contrat de mise à disposition.

Par ailleurs, le Conservatoire développe peu à peu la mise en place de baux ruraux à



Les sites du Conservatoire en Bourgogne : 155 lieux sur 4 880 hectares. Document CENB

clauses environnementales. Les terrains sont mis à disposition des agriculteurs et en contrepartie, ceux-ci s'engagent à respecter un cahier des charges garantissant le maintien des enjeux biologiques.

Quinze sites sont aussi équipés de sentiers de découvertes du patrimoine naturel et d'aménagements pédagogiques. Parmi eux, onze ont

été retenus pour intégrer le réseau Découvertes nature en Bourgogne, animé par le Conservatoire et Alterre Bourgogne. Pour chaque site, une plaquette de visite est disponible au siège du Conservatoire ou en téléchargement sur le site internet de l'organisme.

Au final, ce sont les écosystèmes fluviaux et alluviaux qui constituent la part la plus

importante des surfaces gérées.

Des partenaires impliqués

Mais en nombre de sites, ce sont, et de loin, les pelouses calcicoles les plus représentatives, puisqu'elles concernent plus d'un site sur trois. Il s'agit cependant là d'une spécificité liée au territoire du Conservatoire bourguignon.

Equipe en action

Chaque année, un programme de conservation et de gestion est bâti en interne par l'équipe du Conservatoire, qui regroupe vingt-quatre salariés. Le Conservatoire s'appuie aussi sur une trentaine de conservateurs bénévoles. Ceux-ci s'impliquent localement sur le terrain dans la vie d'un site, et apportent leur soutien aux actions conduites par le Conservatoire : surveillance, inventaires, interventions d'entretien, etc. Venez les rejoindre pour grossir les rangs de notre équipe et la portée de notre action !

La très grande majorité des sites est rattachée au réseau européen Natura 2000.

Des partenaires sont souvent impliqués dans la maîtrise d'usage. Les sites conventionnés font la plupart du temps l'objet d'un partenariat avec des collectivités locales propriétaires de sites, mais aussi des structures privées, publiques ou parapubliques comme le Parc naturel régional du Morvan, l'Office national des forêts ou des associations de protection de la nature.

Ponctuellement, des personnes privées confient la gestion de leur terrain au Conservatoire au travers d'une convention.

EN SAVOIR PLUS Pour participer à la préservation de la biodiversité en Bourgogne, contactez le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, chemin du Moulin des Etangs, 21 600 Féney. Tél. : 03.80.79.25.99. conservatoire@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr
Une question sur la nature en Bourgogne ? Consultez le site www.bourgogne-nature.fr ou envoyez un mail à l'adresse suivante : contact@bourgogne-nature.fr